

Accompagner les entreprises aux enjeux du développement durable

Constat

Focus sur les entreprises de l'Opcv EP

60 % des entreprises mènent une réflexion sur les enjeux liés à la transition écologique ;

85 % pratiquent le tri sélectif ,

45 % utilisent des produits éco-responsables dans le cadre de leurs activités ;

33 % se fournissent à proximité pour rationaliser leurs transports ;

10 % sont engagées dans un label Eco ou territoire durable.

18 % ont réalisé ou vont réaliser des travaux pour favoriser les énergies renouvelables mais beaucoup ne peuvent pas intervenir car elles sont locataires.

Les enjeux

- **Concilier les priorités** définies par la communauté d'agglomération avec celles des entreprises et des salariés du territoire
- Inciter les entreprises à inscrire leurs activités dans une **démarche de développement durable**
- Adapter les compétences et les métiers aux **défis de la transition écologique**
- Lier **l'enjeu environnemental à la marque Employeur** en lien avec le territoire

La Transition écologique et le développement durable : des priorités majeures pour la CoVe

- L'engagement de la CoVe dans la transition écologique se traduit à travers différentes actions et initiatives locales allant de la gestion des déchets (tri, composteries...) à la gestion énergétique (sobriété énergétique, transports doux, rénovation énergétique de bâtiments...).
- La CoVe porte son engagement en matière de développement durable à travers la déclinaison territoriale de stratégies nationales (Plan Climat, Plan national de prévention des déchets, Contrat territorial de relance et de transition écologique).
- Plusieurs communes de la CoVe sont engagées dans des démarches et projets innovants : centrales photovoltaïques, ruchers, préservation de la biodiversité et gestion de ressources naturelles

Des diagnostics réalisés pour accompagner la transition écologique et le développement durable

- Les chambres consulaires, les Opcv, les agences d'urbanisme ou les organisations professionnelles réalisent des diagnostics environnementaux, de développement durable, énergétique auprès de leurs ressortissants ou bénéficiaires.
- Les résultats de ces diagnostics pourraient être mutualisés entre tous les acteurs du territoire pour mettre en œuvre des actions notamment en lien avec les besoins de compétences et de formation.

Des entreprises sensibilisées aux enjeux de la transition écologique

- De plus en plus d'entreprises mènent des réflexions sur les enjeux liés à la transition écologique mais les bonnes pratiques en matière environnementale restent inégales.
- Certaines entreprises du territoire se heurtent à des difficultés de recyclage, de retraitement ou de réemploi des déchets.
- Les entreprises demandent des actions collectives sur la thématique du développement durable et des moyens pour l'accompagnement à la transition environnementale.

Des dispositifs et labels environnementaux qui restent à mobiliser

- Il existe de nombreux labels environnementaux, territoriaux et professionnels comme les labels « Eco-défis », « Commerce engagé » portés par l'ADEME, la Région et les consulaires. Ces labels semblent très peu mobilisés dans le territoire et nécessitent une meilleure communication.
- À noter cependant, un engagement de plusieurs salons de coiffure du département dans une démarche de labélisation « Mon coiffeur s'engage », propre à la profession
- L'engagement des entreprises dans une démarche de labellisation est une des composantes de la marque Employeur.

Pistes d'actions

- 1 S'appuyer sur les marques « Cap Ventoux Expériences » et « Provence Créative » pour faire connaître aux entreprises les orientations des communes et de la communauté d'agglomération en matière écologique, et les accompagner dans le changement de pratiques**
 - Communiquer sur les objectifs et ambitions des projets.
 - Créer des supports d'information qui présentent les actions et les obligations en matière d'environnement, de ramassage, de gestion et de tri des déchets, ainsi que les incidences pour les entreprises et les salariés
 - Savoir orienter les entreprises vers les acteurs en charge de la transition écologique.
 - Montrer par l'exemple des entreprises vertueuses sur ce sujet au travers d'échanges, d'ateliers de bonnes pratiques, de capsules vidéo et témoignages, ...).
 - Mettre en œuvre des actions de formation territoriales adaptées aux orientations du territoire.
- 2 Mutualiser les différents diagnostics environnementaux menés sur le territoire**
 - Déployer le questionnaire TEE (Transition Écologique et Énergétique) de l'Opco EP auprès des entreprises et ceux des autres acteurs pour envisager un plan d'actions pertinent en lien avec les orientations du territoire.
 - Consolider les résultats des différents diagnostics pour établir un plan d'action territorial d'accompagnement des entreprises.
- 3 Accompagner les entreprises dans l'obtention d'un label adapté au territoire et à leur activité**
 - Recenser et communiquer sur les dispositifs et labels existants, et en lien avec les projets du territoire, par exemple : « Mon coiffeur s'engage », « Commerce Engagé », « le label RGE » pour le bâtiment leur permettant de répondre à des appels d'offre, « Eco défis des commerçants et artisans ».
- 4 Former les entreprises à la transition écologique en lien avec les orientations du Plan Climat 2020-2026 de La Cove**
 - Mettre en œuvre une formation à l'acculturation du sujet du développement durable comme la Fresque du climat ou de l'alimentation par exemple.
 - Développer une offre de formation collective en lien avec la transition écologique et énergétique.
 - Informer sur les aides disponibles pour accompagner les entreprises dans cette transition.
- 5 Proposer aux entreprises un accompagnement appui-conseil Développement durable et promouvoir la formation**
 - Développer la marque Employeur par la transition écologique et énergétique (exemple : développement des circuits courts, sensibilisation des salariés aux enjeux de la transition, engagements RSE des entreprises...).
 - Communiquer sur les dispositifs existants pour financer des formations à la transition écologique (Consulaire, FNE Formation, EDEC...).

Partenaires pressentis :

La CoVe, DREETS, ADEME, Opco EP, autres Opco, Chambres consulaires, prestataires de formations, organisations professionnelles, associations de commerçants, organisations professionnelles, réseaux d'entreprises, Institut régional de formation à l'environnement et au développement durable (IRFEDD)...